INSTITUT DE FRANCE

ACADEMIE DES SCIENCES MORALES ET POLITIQUES

PALMARÈS 2014

PARIS
PALAIS DE L'INSTITUT

MMXIV

AVANT-PROPOS

Depuis son origine, l'Académie attribue chaque année des prix qui récompensent les meilleurs travaux ou apportent une reconnaissance aux actions les plus méritoires. Elle le fait dans l'esprit qui fut celui des Conventionnels lorsqu'ils créèrent l'Institut de France : « Suivre […] les travaux scientifiques et littéraires qui auront pour objet l'utilité générale et la gloire de la République » (8 brumaire an IV).

Cette mission de reconnaître les talents et d'honorer les vertus civiques que lui assigna le législateur, l'Académie l'a assumée grâce à la générosité des personnes qui lui ont fait confiance, en créant en son sein, par dons ou par legs, des Fondations abritées. Ces fondations sont aujourd'hui au nombre de 124.

Les buts ont varié en presque deux-cents ans ; selon les modes, mais aussi et surtout les parcours individuels des fondateurs qui ont apporté chacun à l'Académie des sujets de réflexion nouveaux qu'elle a accepté de faire siens. Ainsi, se côtoient de nombreux centres d'intérêt : de la psychologie féminine à l'histoire napoléonienne, de la morale « sans aucune référence religieuse » à la christologie, de l'Outre-Mer à Taïwan, sans parler des aides sociales attribuées par l'Académie, qui n'apparaissent pas ici. Cela explique le caractère hétéroclite de ce palmarès.

Mais, sur chaque sujet, les membres de l'Académie recherchent avec constance l'excellence, dont chacun des lauréats est, chacun pour sa part, le témoin.

Le palmarès est rendu public chaque année, au mois de novembre, sous la Coupole du Palais de l'Institut, à l'occasion de la séance publique annuelle de l'Académie.

GRANDS PRIX

Prix Édouard Bonnefous – Institut de France
(trois prix de 33 000 euros)
La Fondation Edouard Bonnefous de l'Institut de France délivre chaque année trois Prix sur proposition de trois des sections de l'Académie des sciences morales et politiques. Chacun de ces Prix est destiné à récompenser une personne ou une organisation dont l'œuvre s'inscrit dans le champ intellectuel des différentes sections de l'Académie, en privilégiant les thèmes qui ont guidé la vie et l'œuvre du donateur.

- attribué, sur proposition de la section Philosophie, à Pierre Manent pour son ouvrage *Montaigne. La vie sans loi*, Paris (Flammarion), 2014 ;
- attribué, sur proposition de la section Législation, Droit public et Jurisprudence, au Concours Charles-Rousseau, organisé par le Réseau francophone de droit international ;
- attribué, sur proposition de la section générale, à Michel Winock pour son ouvrage *Flaubert, Paris* (Gallimard), 2013.

Prix de la Fondation culturelle franco-taïwanaise
(deux prix de 25 000 euros)
La fondation a pour mission de récompenser chaque année des œuvres artistiques ou littéraires mettant en lumière les rapports entre l'Europe et le monde chinois et/ou contribuant à l'intensification des rapports culturels entre l'Europe et Taïwan. Les lauréats pourront être issus de tous les pays européens ou de Taïwan. Dans la mesure du possible, chacun des prix devra être attribué à un lauréat unique.

- le premier prix attribué à Fiorella Allio pour l'ensemble de ses travaux dans le cadre de l'Institut de recherches asiatiques (CNRS - UMR 7306) ;
- le second à l'Ostasien-Institut, dirigé par le Père Aloïs Osterwalder, pour sa contribution à la préservation du patrimoine musical taïwanais.

Prix Zerilli-Marimo (13 500 euros)
Ce prix annuel, doté par la baronne Zerilli Marimo, est destiné à une œuvre qui met en valeur le rôle de l'économie libérale dans le progrès des sociétés et l'avenir de l'homme.

attribué à Philippe Aghion, Gilbert Cette et Élie Cohen pour leur ouvrage *Changer de modèle*, Paris (Odile Jacob), 2014.

Prix Charles Aubert – Histoire (12 500 euros)
Par testament, Charles Aubert, ancien conseiller d'Etat, décédé en 1999, a fait un legs à l'Académie, afin qu'elle distribue chaque année un prix à un juriste ou à un historien.

partagé entre Christian Pierret, fondateur du Festival de Géographie de Saint-Dié, et Francis Chevrier, fondateur des Rendez-vous de l'Histoire de Blois, pour leur action en faveur du rayonnement des disciplines historiques et géographiques.

Prix Charles Aubert – Droit (12 500 euros)
Par testament, Charles Aubert, ancien conseiller d'Etat, décédé en 1999, a fait un legs à l'Académie, afin qu'elle distribue chaque année un prix à un juriste ou à un historien.

attribué à Rémy Libchaber pour son ouvrage *L'ordre juridique et le discours du droit,* Paris, (LGDJ), 2013.

Prix Louis Cros (10 000 euros)
En mémoire de Louis Cros, le Comité universitaire d'information pédagogique a créé ce prix annuel qui récompense des œuvres éditées ou des travaux universitaires dans le domaine de l'éducation et de la formation.

- partagé entre Joanie Cayouette-Remblière pour la publication de sa thèse *Le marquage scolaire. Une analyse "statistique ethnographique" des trajectoires des enfants de classes populaires à l'école*, soutenue en 2013 à l'École des Hautes Études en Sciences sociales [4 000 euros],
- Stanislas Morel pour son ouvrage, *L'école dessaisie. La médicalisation de l'échec scolaire*, Paris (La Dispute), 2014 [3 000 euros],
- et Vanessa Pinto pour son ouvrage *À l'école du salariat. Les étudiants et leurs petits boulots*, Paris (PUF), 2014 [3 000 euros].

Prix Madeleine Laurain-Portemer (9 000 euros)
Ce prix annuel est destiné à récompenser l'auteur d'un ouvrage consacré à un sujet portant sur l'Histoire des Temps modernes (1492-1789), sans distinction quant à la zone de géographie étudiée.

attribué à Christopher Clark pour son ouvrage *Les somnambules. Été 1914 : comment l'Europe a marché vers la guerre*, Paris (Flammarion), traduction française, 2013.

SUR PROPOSITION DE LA SECTION DE PHILOSOPHIE

Prix René Laurentin *pro Christo* (1 500 euros)
Ce prix biennal a pour objet de récompenser une œuvre de christologie ou toute œuvre ou personnalité éminente et indiscutable, comme le furent Mère Teresa ou le fondateur d'ATD Quart-Monde. Lorsque le prix récompensera une œuvre de christologie, l'ouvrage devra être de langue française ou le prix devra permettre la traduction en langue étrangère d'un ouvrage français de christologie.

> attribué à Jean-Pierre Torrell O.P. pour son ouvrage *Pour nous les hommes et pour notre salut*, Paris (Le Cerf), 2014.

Prix Victor Cousin (médaille)
Ce prix triennal est destiné à récompenser l'auteur d'un mémoire sur une question d'histoire de la philosophie ancienne.

> attribué à Philippe Soulier pour son ouvrage *Simplicius et l'infini*, Paris (Les Belles Lettres), 2014.

Prix Gegner (médaille)
Ce prix annuel est destiné à un écrivain philosophe, qui se sera signalé par des travaux qui peuvent contribuer au progrès de la science philosophique.

> attribué à Jacqueline Lichtenstein pour son ouvrage *Les raisons de l'Art. Essai sur les théories de la peinture*, Paris (Gallimard), 2014.

Prix Dagnan-Bouveret (médaille)
Ce prix est destiné à favoriser les études de psychologie en attribuant un prix, ou de tout autre manière, notamment en donnant des subventions soit à des expériences, soit à des publications.

> attribué à Nicolas Grimaldi pour son ouvrage *Les idées en place. Mon abécédaire philosophique*, Paris (PUF), 2014.

Prix Victor Delbos (médaille)
Ce prix biennal est destiné à récompenser les œuvres et publications propres à faire connaître dans le passé et à promouvoir dans l'avenir la vie spirituelle et la philosophie religieuse.

> attribué à Roger Pouivet pour son ouvrage *Épistémologie des croyances religieuses*, Paris (Le Cerf), 2013.

SUR PROPOSITION DE LA SECTION
DE MORALE ET SOCIOLOGIE

Prix Grammaticakis-Neumann (1 100 euros)
Ce prix annuel est destiné au meilleur travail scientifique compatible avec l'esprit de la philosophie pragmatique.

> attribué à Hervé Drévillon pour son ouvrage *L'Individu et la Guerre du chevalier Bayard au Soldat inconnu*, Paris (Belin), 2013.

Prix Joseph Saillet (médaille)
Ce prix annuel est destiné à l'auteur du meilleur travail, manuscrit ou imprimé, en français, et sans distinction de nationalité, sur un sujet de morale philosophique rationaliste ou simplement de morale scientifique, avec cette condition expresse que ce travail soit absolument indépendant de toute idée religieuse quelconque.

> attribué à David Bisson pour son ouvrage *René Guénon. Une politique de l'esprit*, Paris (PGDR), 2013.

Prix Paul Vigné d'Octon (médaille)
Ce prix biennal d'humanisme sociologique et littéraire est destiné à récompenser un auteur, médecin de préférence, ayant fait la preuve par ses écrits, son comportement professionnel ou sa vie courante d'un dévouement réel et tangible à la cause du progrès dans les rapports entre humains ou groupe d'humains.

> attribué à Pierre Valette pour son ouvrage *Éthique de l'urgence, urgence de l'éthique*, Paris (PUF), 2013.

Prix Adrien Duvand (médaille)
Ce prix biennal est destiné à l'auteur du meilleur ouvrage sur l'éducation civique et morale dans une démocratie.

> attribué à Gérald Bronner pour son ouvrage *La démocratie des crédules*, Paris (PUF), 2013.

SUR PROPOSITION DE LA SECTION
DE LÉGISLATION, DROIT PUBLIC ET JURISPRUDENCE

Prix Choucri Cardahi (5 500 euros)
Ce prix annuel est destiné à récompenser l'auteur d'un ouvrage ou d'une œuvre dans son ensemble, écrite en langue française, ayant traité de façon particulièrement brillante un sujet de droit international, de philosophie du droit ou de morale. Il pourra également être décerné à toute personne morale ayant œuvré dans ces domaines.

> attribué à Robert Kolb pour son ouvrage *La Cour internationale de Justice*, Paris (Pedone), 2014.

Prix Francis Durieux (4 000 euros)
Francis Durieux a donné, en 1926, une impulsion décisive aux Jurisclasseurs. Ce fut une révolution dans l'édition juridique, celle des feuillets mobiles, de la mise à jour régulière des différents Traités qui voient alors le jour. Il devient en quelques années le premier éditeur juridique français. En créant, en 2003, un prix qui récompenserait des ouvrages utiles aux praticiens du droit, son fils souhaite perpétuer cette œuvre essentielle de mise à disposition de tous des ressources juridiques.

> attribué à Laurent Touvet et Yves-Marie Doublet pour leur ouvrage *Droit des élections*, Paris (Économica), 2014.

Prix Texier I (500 euros)
Ce prix a pour vocation de subventionner toute action pratique et efficace de défense de la liberté individuelle et du droit de propriété, soit par l'attribution d'un prix à l'auteur du meilleur tract pratique faisant ressortir d'une façon simple et convaincante les fondements et justifications de ces droits, soit en subventionnant leur publication et leur diffusion.

> attribué à Julien Dubarry pour sa thèse de doctorat *Le transfert conventionnel de propriété. Essai sur le mécanisme translatif à la lumière des droits français et allemands*, soutenue le 5 juillet 2013 à l'Université Panthéon-Sorbonne, conjointement avec l'Université de Cologne.

Prix Saintour (médaille)
Ce prix biennal est attribué successivement sur les propositions de chacune des sections de l'Académie.

> attribué à Christophe Bigot pour son ouvrage *Pratique du droit de la presse. Presse écrite – Audiovisuel – Internet*, Paris (Victoires Éditions), 2013.

Prix Odilon Barrot (médaille)
Ce prix triennal, décerné au meilleur ouvrage sur le jury et sur la procédure, tant civile que criminelle, et au travail le plus libéral et le plus pratique sur l'émancipation de nos administrations municipales et départementales et sur une vraie décentralisation. La section peut également mettre au concours d'autres questions de droit.

> attribué à Frédérick Dupuis pour sa thèse de doctorat *L'excès de pouvoir en procédure pénale*, soutenue le 11 janvier 2013 à l'Université Toulouse 1 Capitole.

Prix Joseph Hamel (médaille)
Ce prix biennal est destiné à récompenser un ouvrage de droit commercial ou financier de préférence international.

> attribué à Pierre-Emmanuel Audit pour sa thèse de doctorat *La « naissance » des créances. Approche critique du conceptualisme juridique*, soutenue le 5 décembre 2013 à l'Université Panthéon-Assas.

Prix Berriat-Saint-Prix (médaille)
Ce prix quinquennal est destiné à récompenser un ouvrage sur la législation du divorce, étudiée du point de vue de la restriction en France du nombre des divorces et du développement du foyer unique.

> attribué à Sarah Torricelli-Chrifi pour sa thèse de doctorat *La pratique notariale, source du droit*, soutenue le 6 décembre 2013 à l'Université Toulouse 1 Capitole.

Prix Demolombe (médaille)
Ce prix quadriennal attribué successivement sur les propositions de chacune des sections à un auteur dont les travaux entreront dans le cadre des attributions de l'Académie.

> attribué à Alice Minet pour son ouvrage *La perte de chance en droit administratif*, Paris (LGDJ), 2014.

Prix Charles Dupin (médaille)
Ce prix est décerné tous les deux ans pour récompenser le meilleur ouvrage ou le meilleur mémoire de droit, paru ou présenté dans l'intervalle.

> attribué à Carlo Santulli pour son ouvrage *Introduction au droit international. Formation – Application – Exécution*, Paris (Pedone), 2013.

Prix Koenigswarter (médaille)
Ce prix quinquennal est destiné à récompenser le meilleur ouvrage sur l'histoire du droit, publié dans les cinq années qui auront précédé la clôture du concours.

> attribué à Frédéric Audren et Jean-Louis Halpérin pour leur ouvrage *La culture juridique française entre mythes et réalités XIXe – XXe siècles*, Paris (CNRS Éditions), 2013.

SUR PROPOSITION DE LA SECTION
D'ÉCONOMIE POLITIQUE, STATISTIQUE ET FINANCES

Prix Olivier Lecerf (médaille) – Les actifs de la Fondation sont utilisés pour l'organisation d'un colloque annuel autour du lauréat, de son action et/ou de son œuvre.
Olivier Lecerf (1929-2006), président de Lafarge de 1974 à 1989, a toujours défendu et illustré une conception humaniste du management de l'entreprise, conception qu'il a exprimée par la formule : « Mettre l'homme au cœur de l'entreprise ». Pour perpétuer ses valeurs humanistes, Bertrand Collomb et Lafarge ont créé, en 2008, une fondation qui porte son nom, avec le soutien de L'Oréal et de Saint-Gobain. La Fondation Olivier Lecerf s'est donné pour but d'honorer et de faire connaître des actions, des travaux ou des ouvrages qui s'inscrivent dans la tradition de l'humanisme entrepreneurial d'Olivier Lecerf.

> attribué à Nicolas Jeanson pour son ouvrage *Replacer l'homme au cœur de l'attention. Chronique d'un sauvetage industriel*, Suresnes (Éditions du Net), 2014.

Prix Émile Girardeau (1 300 euros)
Ce prix annuel est destiné à récompenser un ouvrage ou mémoire ayant trait aux sciences économiques ou sociologiques.

> attribué à Jean-Dominique Giuliani pour son ouvrage *Pourquoi et comment l'Europe restera le cœur du monde. Petit traité d'optimisme*, Paris (Lignes de repères), 2014.

Prix Du Hamel De Breuil Charles Dupin (médaille)
Ce prix est décerné tous les six ans pour récompenser le meilleur ouvrage ou le meilleur mémoire de statistique ou d'économie politique, paru ou présenté dans l'intervalle.

> attribué à Alain Mathieu pour son ouvrage *Ces mythes qui ruinent la France*, Paris (Éditions du Cri), 2011.

Prix Rossi (médaille)
Ce prix annuel est décerné à l'auteur du meilleur mémoire sur une question d'économie politique et sociale.

> attribué à Claude Ananou pour son ouvrage, en collaboration avec Louis-Jacques Filion et Christophe Schmitt, *Réussir sa création d'entreprise sans business plan, direction*, Paris (Eyrolles), 2012.

SUR PROPOSITION DE LA SECTION D'HISTOIRE ET GÉOGRAPHIE

Prix Jean Sainteny (700 euros)
Ce prix annuel est destiné à couronner un ouvrage concernant le développement politique, économique ou culturel ou les relations internationales, notamment en Asie du Sud-Est et en Afrique, dans l'esprit qui fut celui de l'action de Jean Sainteny.

> attribué à Olivier Grenouilleau pour son ouvrage *Qu'est-ce que l'esclavage ? Une histoire globale*, Paris (Gallimard), 2014.

Prix Maurice Baumont (médaille)
Ce prix annuel est destiné à récompenser une étude historique, de préférence consacrée à l'histoire contemporaine de l'Allemagne et du monde germanique ou encore à l'histoire des deux guerres mondiales et aux périodes qui les ont précédées et suivies

> attribué à Gergely Fejérdy pour son ouvrage *L'Europe francophone et la Hongrie au début de la Guerre froide. Les relations internationales et culturelles entre les pays francophones d'Europe occidentales et la Hongrie de 1944 à 1956*, Paris (Honoré Champion), 2014.

Prix Joseph du Teil (médaille)
Ce prix annuel est destiné à récompenser un ouvrage d'histoire diplomatique.

> attribué à Christophe Jaffrelot pour son ouvrage *Le Syndrome pakistanais*, Paris (Fayard), 2013.

Prix Gustave Chaix d'Est Ange (médaille)
Ce prix annuel est destiné à récompenser un ouvrage d'histoire documentaire se rattachant directement à la méthode des chartistes.

> attribué à Nicolas Patrzynski, directeur de Cinquième Concept, pour l'ensemble de ses travaux dans le domaine de la valorisation du patrimoine historique.

Prix Paul-Michel Perret (médaille)
Ce prix annuel sera décerné à l'auteur d'un ouvrage historique publié dans les trois années précédant la clôture du concours.

> attribué à Jean Vitaux pour son ouvrage *Grimod de la Reynière, l'inventeur de la gastronomie. Florilège de ses principales œuvres*, Paris (France Empire), 2014.

Prix Drouyn de Lhuys (médaille)
Ce prix annuel est destiné à récompenser un ouvrage d'histoire manuscrit ou imprimé.

> attribué à Françoise Thom pour son ouvrage *Béria, le Janus du Kremlin*, Paris (Le Cerf), 2013.

SUR PROPOSITION DE LA SECTION GENERALE

Prix Le Dissez De Penanrun (médaille)
Ce prix annuel est attribué successivement sur les propositions de chacune des sections de l'Académie à un ouvrage publié dans les six années qui auront précédé la clôture du concours.

> attribué à Henriette Levillain pour son ouvrage *Saint-John Perse*, Paris (Fayard), 2013.

Prix Louis Marin (médaille)
Ce prix annuel est destiné à récompenser une œuvre de sciences humaines.

> attribué à Amaury de Saint Périer pour son ouvrage *La France, l'Allemagne et l'Europe monétaire de 1974 à 1981. La persévérance récompensée,* Paris (Presses de la Fondation nationale des Sciences politiques), 2013.

SUR PROPOSITION DE LA COMMISSION MIXTE

Prix Luc Durand-Réville (3 000 euros)
Ce prix annuel est destiné à récompenser un travail relatif à l'aide de la France ou de l'Europe au profit du développement économique du tiers-monde, qu'il s'agisse d'un travail intellectuel (thèse, rapport, traité, ouvrage de vulgarisation, etc) ou d'une action pratique précise (enquêtes, transferts de compétence, dotation, etc).

> attribué à Josselin Thuilliez, chargé de recherche au CNRS (Centre d'Économie de la Sorbonne), pour l'ensemble de ses travaux sur les liens entre santé et développement.

Bourse de la Fondation Araxie Torossian (1 100 euros)
Les revenus de cette Fondation devront servir, chaque année, à permettre à des étudiants sans fortune, Français ou Arméniens, reçus au doctorat d'état ès lettres ou ès sciences avec la mention très honorable, de faire imprimer leur thèse. Les ouvrages ainsi imprimés porteront sur la page de titre mention du concours de l'Académie, avec le nom de la fondation. Deux exemplaires en seront envoyés à la bibliothèque Marie Nubar de l'Union générale arménienne de bienfaisance.

> attribuée à Philippe Geneste (†) pour la publication de sa thèse de doctorat *Humanisme et Lumière du Christ chez Henri de Lubac*, soutenue le 22 février 2014 à l'Université de Strasbourg.

Prix Texier II (1 000 euros)
Ce prix annuel est destiné à récompenser une œuvre de défense de la beauté de la France.

> attribué au Centre d'Observation et de Réflexion pour le Développement Durable (CORDD) pour son action en faveur de la connaissance du patrimoine sur le site du Moulin de Bellassière (Crécy-Couvé) et de son accessibilité aux personnes en situation de handicap.

Prix René-Joseph Laufer (400 euros)
Ce Prix biennal est destiné à récompenser le meilleur ouvrage imprimé sur la prophylaxie sociale.

> attribué à Philippe Zawieja et Franck Guarnieri pour la direction du *Dictionnaire des risques psychosociaux*, Paris (Seuil), 2014.

Prix François-Joseph Audiffred (médaille)
Ce prix annuel sera décerné à l'ouvrage imprimé le plus propre à faire aimer la morale et la vertu et à faire repousser l'égoïsme et l'envie, ou à faire connaître et aimer la patrie. Les ouvrages devront avoir été publiés dans les trois années qui auront précédé la clôture du concours.

> attribué à Raymond Legeais pour son ouvrage *Tolstoï et le droit. Les expériences juridiques d'un écrivain et les leçons d'un indigné*, Paris (LGDJ), 2013.

Prix Charles Lyon-Caen (médaille)
Ce prix triennal est destiné à récompenser l'auteur d'un ouvrage de philosophie, de morale, de législation, d'économie politique ou d'histoire.

> attribué à Michel Fattal pour son ouvrage *Platon et Plotin. Relation, logos, intuition*, Paris (L'Harmattan), 2013.

Prix Ernest Lémonon (médaille)
Ce prix annuel est destiné à un ouvrage français traitant de politique étrangère contemporaine ou de questions économiques ou sociales contemporaines, françaises ou étrangères.

> attribué à Frédéric Bozo pour son ouvrage *Histoire secrète de la crise irakienne,* Paris (Perrin), 2013.

Prix Ernest Thorel (médaille)
Ce prix biennal est décerné à l'auteur du meilleur ouvrage, soit imprimé soit manuscrit, visant l'éducation du peuple, sans être un livre pédagogique, mais une brochure de quelques pages ou un livre de lecture courante.

> attribué à Sandrine Voizot pour son ouvrage *L'Après-crise en 60 leçons*, Paris (Michalon), 2014.

SUR PROPOSITION DE JURYS PARTICULIERS

Prix Edmond Fréville – Pierre Messmer (1 300 euros)
Ce prix annuel sera décerné au meilleur travail original, livre, brochure, note ou notice, écrit en français, imprimé ou manuscrit, fait dans la période des deux années précédentes sur l'organisation, le régime ou le fonctionnement des ministères militaires (guerre on marine) français ou étrangers (administration centrale, commandement, officiers, troupes, services divers). Il pourra aussi être attribué à un ouvrage traitant de stratégie militaire.

attribué à Jean Lopez et Lasha Otkhmezuri pour leur ouvrage *Joukov, l'homme qui a vaincu Hitler,* Paris (Perrin), 2013.

Prix Pierre-Georges Castex de littérature française (200 euros)
Prix annuel destiné à couronner une étude d'histoire ou de critique littéraire, écrite dans notre langue, consacrée pour l'essentiel à une œuvre ou à des œuvres appartenant au patrimoine national, de préférence déjà publiée, ou bien en voie de publication.

attribué à Tetsuya Shiokawa pour l'ensemble de son œuvre.

SUR PROPOSITION DU BUREAU

Prix Édouard Bonnefous (3 300 euros)
Ce prix annuel est destiné à récompenser alternativement une œuvre qui aura contribué à alléger le poids de l'État sur les citoyens et une œuvre consacrée à la défense de l'homme et de son environnement. En 2014, il récompensera une œuvre consacrée à l'allégement le poids de l'État sur les citoyens.

attribué à Bertrand Martinot pour son ouvrage *Chômage : inverser la courbe*, Paris (Les Belles Lettres), 2013.

Prix Daniel Strasser (1 500 euros)
Ce prix annuel, créé par Madame Daniel Strasser, Princesse Radziwill pour honorer la mémoire de Daniel Strasser, membre de la Cour des Comptes européenne à Luxembourg, directeur général du Budget à la Commission à Bruxelles, chargé de mission à Matignon, conseiller-maître près la Cour des Comptes à Paris, est destiné à récompenser une action éducative ou un travail en langue française, publié ou manuscrit, contribuant à approfondir la connaissance des réalités européennes et plus particulièrement les aspects économiques, financiers et institutionnels de l'Union européenne. Le prix distinguera une personne physique, jeune de préférence, ou une personne morale (Université, association, collectivité ou centre de recherches...) à l'exclusion de celles à caractère commercial.

> attribué à Sylvain Barbier Sainte-Marie, vice-Procureur de la République, chef de la section des mineurs du Parquet de Paris, pour son engagement dans la coopération judiciaire européenne relative à la traite des êtres humains et à la protection des mineurs.

Prix Bernard Destremau (600 euros)
Ce prix annuel est destiné à récompenser un athlète de haut niveau qui a su concilier la pratique d'un sport de compétition avec la poursuite d'études supérieures.

> attribué à Augustin Mouterde, en second cycle d'ingénieur à l'INSA de Lyon (département Génie mécanique et Conception), vice-champion du monde senior en 2013/2014, 2 sans barreur poids léger, pour savoir mener de front études supérieures et sport de haut niveau.

Prix Valmy (médaille)
Ce prix, doté par Grégory Dufour, Président du Cercle « Esprits de Défense », est destiné à récompenser toute initiative passée ou à aider tout projet à venir — action originale, publication, colloque… — permettant de promouvoir l'esprit de défense et le renforcement du lien Armée-Nation en France ou en Europe, prioritairement en direction de la jeunesse française.

> attribué à l'American Battle Monuments Commission, qui gère les 11 cimetières américains sur le sol français, pour son engagement en faveur de la mémoire des soldats américains tombés en France au cours des deux conflits mondiaux

Prix Claude Berthault – Institut de France (1 500 euros)
Les revenus de la Fondation seront attribués soit comme encouragement à des familles de cultivateurs ou de marins du littoral de la Manche et de l'Océan, soit comme récompenses à des œuvres artistiques ou scientifiques qui pourraient accroître le renom de la nation française.

attribué à Alain Boulaire, Patrick Boureille et Geneviève Émon-Naudin pour leur ouvrage *L'arsenal de Brest. 4 siècles d'industrie navale*, Quimper (Éditions Palantines), 2013.